

JUILLAN



BULLETIN MUNICIPAL N° 66

2^{ème} semestre 2017

Bonne et heureuse année 2018



Page 15
ZOOM SUR...

**LE QUARTIER
BELLEVUE**

ET AUSSI / **L'INTERCOMMUNALITÉ** / VIE DE LA COMMUNE / TRAVAUX...

EDITO & SOMMAIRE

2^{ème} semestre 2017 N° 66

2 INFOS/BRÈVES ÉVÈNEMENTS À VENIR

3-4 INTERCOMMUNALITÉ

Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères
La Communauté d'Agglomération
Tarbes Lourdes Pyrénées

5-6 VIE DE LA COMMUNE

Réunion Publique
Bretelle
Pôle Santé
Forum des Associations
Conseil Municipal des Jeunes
Exposition Maroc

7-8 CHRONIQUES VILLAGEOISES

Le Juillan de jadis

9-12 VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 11 novembre
Octobre Culturel
Octobre Rose
Bénévoles Minibus
Grilles Maternelle
Chemins communaux
Parking Salle d'Escalade
Trottoirs Bellevue
Travaux Rue Montaigu
Luminaires route de Louey
Nouveaux matériels
Tunnel de foot
Clôture Polygone
ADMR

13 TRIBUNE

14 ÉTAT CIVIL

15 ZOOM SUR... Le quartier Bellevue



Chères juillanaises, chers juillanais,

L'année 2017 s'achève. Elle fut riche en élections (présidentielles, législatives, sénatoriales). Un nouveau cycle débute auquel nous devons nous adapter quelles que soient les décisions qui seront prises au plus haut niveau. Une règle semble néanmoins immuable avec les gouvernements successifs : le temps des dotations permettant des dépenses dispendieuses est révolu, celui des économies de tous niveaux est arrivé. Mal habitué, le français moyen vit difficilement cette situation qui impose un changement de son état d'esprit. C'est un fait, nous voulons tout, tout de suite, et si possible gratuitement. La seule évocation de l'idée de « faire des efforts pour les générations futures » indispose. Prenons l'exemple du changement climatique qui est criant. Comme l'a parfaitement démontré Clive Hamilton dans son « requiem pour l'espèce humaine », lorsque l'on suggère aux consommateurs de changer leur comportement, on leur demande bien plus qu'il n'y paraît. La principale raison du passage d'un marketing fondé sur les qualités d'un produit (réelles ou supposées) à un marketing attributs d'un style de vie repose sur la volonté d'exploiter le besoin moderne de construire son identité. Si nous avons fondé une bonne part de notre identité personnelle sur notre activité de consommateur, et que cette activité nous soutient psychologiquement au jour le jour, l'exigence de changer ce que nous consommons devient une exigence de changer ce que nous sommes. Ainsi, si pour résoudre le changement climatique, nous devons changer notre façon de consommer, cela signifie en réalité que nous devons renoncer à notre identité, mourir en quelque sorte. Beaucoup, parmi nous, s'accrochent donc à leurs identités manufacturées, au point qu'inconsciemment, ils redoutent d'y renoncer plus qu'ils ne craignent les conséquences du changement climatique. Il en est de même au quotidien. Pourquoi donc ramasser les laissées de son chien dans les rues ou arracher les quelques « mauvaises » herbes devant son domicile ?

Tout cela participe à la notion du vivre ensemble. Aussi parce que la qualité de notre cadre de vie est l'affaire de chacun, il m'a semblé intéressant d'appeler les juillanais à se rassembler à l'occasion d'une journée citoyenne de la propreté qui pourrait avoir lieu au printemps. Cette opération de sensibilisation, à l'échelle des quartiers, sera l'occasion pour toutes les bonnes volontés de partager conjointement un moment de convivialité.

Mi-mandat est là et nous avons déjà tenu la majorité de nos engagements. Les travaux du centre bourg ont commencé. Ils vont inévitablement entraîner quelques désagréments mais je sais pouvoir compter sur votre compréhension et nous profiterons tous, demain, de l'embellie de la ville.

Le 25 décembre approche, je me dis qu'il est temps de laisser opérer la magie, car même si le père Noël ne maigrit pas comme espéré dans une récente publicité télévisée, nul ne doute qu'il passera quand même dans toutes les cheminées.

Je souhaite également que ce temps féérique nous permette d'avoir une attention particulière envers ceux qui souffrent et une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Bien amicalement

Votre Maire, Fabrice Sayous

Direction de la publication : Fabrice Sayous.
Conception graphique, mise en page et impression :
Bigorre Imprim' - 11 route de Pau - Tarbes

INFOS BRÈVES

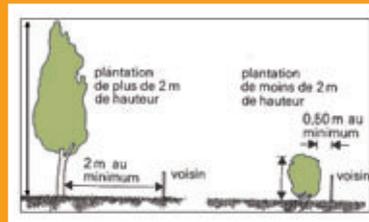
CHEMINS RURAUX

Les chemins de la moule, de Mounangelle, de la gravette sont fermés à la circulation motorisée. Les contrevenants s'exposent à une contravention de 5^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. Arrêté municipal numéro 2016/057.



POLICE MUNICIPALE

Vous avez une plantation mitoyenne, voici ce qu'il faut retenir :



Les trottoirs font partis de la voie publique et sont réservés aux piétons, y compris les trottoirs bordant votre propriété! Voici ce que vous encourez en cas de stationnement sur les trottoirs!



ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 05/01/2018 : **Vœux du Maire**
- 06/01/2018 : **Repas des aînés**
- 27/01/2018 : **Repas organisé par le basket**
- 02/02/2018 : **Loto école Saint-Pierre**
- 18/02/2018 : **Loto du foot**
- 04/03/2018 : **Loto du foot**
- 10 et 11/03/2018 : **Fête du timbre**
- 17/03/2018 : **Repas de la St Hubert**
- 18/03/2018 : **Vide armoire organisé par la country**
- 30/03/2018 : **Loto du rugby**
- 07/04/2018 : **Trail Foyer de l'Amitié**
- 14/04/2018 : **Concert audition organisé par les amis de la musique de Robert CLOS**
- 01/05/2018 : **Vide grenier organisé par l'APE « Les Pitchounets »**
- 04, 05 et 06/05/2018 : **Tournoi tennis handisport**
- 08/05/2018 : **Commémoration au monument aux morts**
- 19/05/2018 : **Concert organisé par les amis de la musique de Robert CLOS et l'Harmonie de Vic en Bigorre**
- 26/05/2018 : **Théâtre organisé par la MJC**
- 02/06/2018 : **Crapa Uttade**
- 29, 30/06 et 1^{er} juillet 2018 : **Fête locale**

RYTHMES SCOLAIRES

Lors de la Réunion Publique du 04 décembre dernier sur les Rythmes scolaires, la Municipalité a donné la parole aux parents d'élèves afin d'avoir leur ressenti.

Le vendredi 08 décembre s'est déroulé dans l'enceinte de l'École un référendum pour connaître le choix des parents de garder la semaine à 4 jours et demi ou de revenir à la semaine de 4 jours.

A 68 %, le résultat est le maintien pour la formule actuelle. Prenant acte de ce vote, il sera présenté en Conseil Municipal pour un vote par les élus.

FÊTE DU TIMBRE 2018

Les 10 et 11 mars 2018, Juillan accueillera la fête du Timbre à la salle d'activités. Avec le concours de la Poste de Juillan, le Groupement Philatélique des Pyrénées de Tarbes œuvrera pendant ces 2 jours. L'entrée sera gratuite et de nombreuses animations seront également proposées: Bureau temporaire avec cachet 1^{er} jour d'émission, exposition philatélique d'une cinquantaine de cadres, atelier philatélie, jeu concours, ... Cette édition sera consacrée à l'automobile avec l'émission d'un timbre spécifique et d'un bloc souvenir. Un hommage sera rendu à Christian Julian, citoyen de Juillan et ancien président du Groupement Philatélique des Pyrénées.

Nous vous attendons nombreux!

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme de Juillan date de 2006, un PLU est conçu pour une dizaine d'années. Nous avons projeté d'entreprendre la révision du PLU de Juillan au cours de ce mandat. Entre temps, plusieurs facteurs ont conduit l'intercommunalité à laquelle nous appartenons, la CCCO, à mettre en chantier la conception du PLUI du territoire correspondant au canton d'Ossun. En effet, les règles évoluent et vous aurez compris que la tendance est à la mutualisation et au regroupement pour des questions de coût tout en permettant d'avoir une réflexion globale en matière d'aménagement du territoire et donc d'urbanisme voire d'urbanisation. La CCCO s'était dotée d'un service urbanisme compétent avec un chargé de projet pour conduire la mise en place de ce PLUI et d'un agent en charge de l'instruction des documents d'urbanisme, l'Etat s'étant désengagé de cette tâche depuis 2016. Ce service a, depuis, été intégré à la nouvelle intercommunalité Tarbes-Lourdes-Pyrénées. La constitution de la nouvelle intercommunalité n'a rien changé au projet de PLUI du canton d'Ossun.

Le bureau d'études Citanova a été désigné après appel d'offres pour assurer l'assistance technique. Les travaux de préparation auxquels ont été associés les élus ont débuté en 2016 par le diagnostic du territoire sur quatre axes (Environnement et biodiversité, paysage et agriculture, économie et déplacements, habitat et formes urbaines). Ce diagnostic réalisé, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), pièce maîtresse du PLUI pouvait alors être défini, il constitue l'expression des choix « politiques » de l'évolution du territoire ou comment favoriser le renouvellement urbain tout en préservant la qualité architecturale et l'environnement. Le diagnostic avait immédiatement fait apparaître l'hétérogénéité de notre canton, ainsi, trois entités distinctes ont été retenues : les Enclaves (Gardères, Luquet et Séron), le Piémont (Averan, Barry, Bénac, Hibarette, Layrisse, Loucrup, Orinques et Visker) et la Plaine (Azereix, Juillan, Lamarque-Pontacq, Lanne, Louey et Ossun). Le PADD a été articulé autour de ces trois éléments constitutifs. Il est aujourd'hui terminé et a été présenté lors de trois réunions publiques à Gar-

dères, Bénac et Juillan les 19, 20 et 21 octobre dernier. Depuis, les travaux se sont poursuivis, nous rentrons maintenant dans une phase plus concrète : analyse et définition du zonage (zones urbanisées UB et zones à urbaniser 1AU dans un premier temps) pour chacune des communes concernées. Le PADD ayant déterminé le nombre de logements qui pourront être créés à l'horizon 2030, on peut en déduire approximativement les surfaces qui devraient être urbanisées. Si nous avons à cœur de préserver les espaces agricoles et naturels qui constituent l'outil de travail de nos agriculteurs, c'est de toute façon l'un des leit-motifs du PLUI, les constructions occupent une grande partie des zones « constructibles » de notre commune et bien qu'il subsiste encore des « dents creuses » sur la carte de Juillan, nous allons modifier le classement de quelques zones pour garantir une disponibilité foncière pour les 10/15 ans à venir. Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancée du projet dans les prochains numéros... Adoption du PLUI prévue fin 2019.

INTERCOMMUNALITÉ

INFORMATIONS SUR LA TEOM

RAPPEL SUR LE MODE DE CALCUL DE LA TEOM

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'est pas une taxe décidée par la commune. C'est une compétence des communautés de communes ou d'agglomération. Elle est levée par l'intercommunalité en même temps que la taxe foncière mais est indépendante de cette dernière.

La TEOM concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonérée. Elle s'applique au propriétaire et à l'usufruitier du bien. Si le bien est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives. La TEOM est due même si le service n'est pas utilisé.

C'est le SYMAT qui gère la collecte de nos ordures ménagères. Il établit 7 budgets différents selon la zone de collecte. Nous dépendons de la zone du canton d'Ossun. Un budget est établi selon les coûts réels de l'année n-1 et tient compte des nouvelles dépenses. Cette somme globale à payer pour le canton est divisée par la base fiscale totale du canton pour donner le taux de TEOM à appliquer. Cette année le SYMAT a pris à sa charge environ 100 000 € sur la somme globale à payer pour notre canton afin que ce taux soit moins élevé qu'il n'aurait pu l'être.

Chaque foyer ne paie pas la même somme puisque celle-ci est fonction de la valeur locative de la maison.

Montant de TEOM à payer = Base (propre à chaque habitation notée sur sa feuille d'impôt) x taux de TEOM

POURQUOI UNE TELLE AUGMENTATION SUR LA TEOM 2017 PAR RAPPORT À 2016 ?

Comme l'avait souligné l'ancien maire de Juillan et président de la CCCO dans le bulletin municipal d'informations n°55 de juillet 2012, l'intercommunalité avait choisi, à compter du 1^{er} juillet 2012, de diviser par deux le nombre de collecte par semaine afin de « ralentir la hausse inéluctable du coût de ce service ». Nous sommes arrivés fin 2015 au bout des artifices permettant de maintenir un taux de TEOM à peu près similaire car il

semblerait déraisonnable de n'imaginer qu'une collecte par mois par exemple.

Chacun se rappelle (ou pas...) que l'an dernier, afin de solder un certain nombre des excédents financiers antérieurs, la CCCO avait fait le choix de prendre en charge environ 65% de cette taxe. Le maire de Juillan avait même proposé en conseil communautaire (cf CR du CC du 14 avril 2016) que la CCCO prenne en charge la totalité de celle-ci. Malheureusement le conseil communautaire, à la majorité, en a décidé autrement, privant de fait tous les habitants du canton d'une économie importante.

De plus, un **évènement majeur** est intervenu le 31 décembre 2015. Il s'agit de la **FERMETURE DE LA DECHARGE DE BENAC** où tous nos déchets étaient déversés auparavant. En effet, le coût complet de traitement de nos OM était d'environ 90€/Tonne en 2015 quand la décharge était ouverte et est aujourd'hui d'environ 140€/T.

POURQUOI UNE TELLE AUGMENTATION DE CE COÛT DE TRAITEMENT ?

Nos ordures ménagères « voyagent » maintenant, aux frais du contribuable, pour être soit enfouies dans le Tarn et Garonne soit incinérées dans la banlieue de Toulouse ! Personne ne parle du bilan carbone, du coût environnemental, pas même les différentes associations de défense de la nature étrangement muettes sur le sujet.

Deux dépenses supplémentaires sont donc venues impacter le prix global :

- le coût du transfert dans les semi-remorques pour partir vers les lieux de destinations qui de transfert (construits spécifiquement et donc à financer) de Bastillac, Adé... : environ 31€/T
 - Le transport vers Toulouse ou Montauban : de 13 à 16 €/T
- Soit un surcoût minimal dû simplement aux transferts et transports de 44 à 47 €/Tonne.

POURQUOI N'A-T-ON PAS DE SOLUTION D'ÉLIMINATION DANS LE DÉPARTEMENT ?

Une usine de méthanisation était prévue à Bordères-sur-Echez mais le tribunal a

statué récemment et définitivement : ce sera non ! Cette décision n'est pas neutre. En effet, outre le coût des études (environ 4 millions d'euros) il faudra payer le désengagement auprès du constructeur (jusqu'à 5 millions d'euros). Aujourd'hui, il ne reste plus beaucoup de solutions techniques de traitement car, en fait, une seule est encore subventionnée par l'Etat : l'incinération. Et quand on sait que l'investissement de base est de l'ordre de 50 à 60 millions d'euros...

COMMENT VA ÉVOLUER LA TEOM DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Même si cette période de Noël est propice aux croyances, nous le voyons la baisse de la TEOM sera très difficile. Faire croire le contraire serait mentir. Nonobstant, si des personnes pensent avoir des solutions pour baisser drastiquement ce coût nous sommes tous preneurs, autant les juillanais que les autres habitants du département !!!

Ceci étant, il est certain que tant que nous n'aurons pas de solution départementale nous serons dépendants des fluctuations liées aux prix de transport, à l'acceptation de nos déchets par des usines qui pourraient très bien négocier systématiquement à la hausse le prix à la tonne etc.

De plus, de nouvelles règles sont rentrées en application très récemment : l'ADEME ne subventionnera plus que les établissements ayant une taille critique minimale. Nous le voyons l'Etat nous impose encore et toujours de nous regrouper pour continuer à aider financièrement, condition sine qua non pour que la TEOM ne s'envole pas.

En ce qui concerne les économies à court terme, il faut s'orienter vers la TEOMI (taxe incitative) qui permettra à chaque foyer de payer une part fixe et une part variable dépendant du nombre réel de levées réalisées (d'où les puces individualisant les poubelles). La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées à laquelle nous appartenons désormais a délibéré en ce sens pour que tout soit opérationnel dans les 3 ans.



INTERCOMMUNALITÉ

t l p

LA FUSION INTERCOMMUNALE A RENFORCÉ LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

Voici maintenant un an que nous avons intégré la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Si nous n'avions pas, à l'époque délibéré en conseil municipal pour cette agglomération en totalité, force est de constater que, finalement, la situation actuelle est plutôt positive et que nous ne pouvons que nous réjouir de ce nouvel ensemble. En effet, les dotations ou avantages financiers que reçoit la commune sont beaucoup plus importants que du temps de la CCCO (de l'ordre de 75 000 à 100 000 euros de plus par an).

Voici quelques avantages financiers pour la commune :

1) D'abord parce que nous percevons en intégralité toutes les aides que nous avions du temps de la CCCO. Soient :

- **DSC (Dotation de solidarité communautaire)**

Dotation de fonctionnement: 26487,99 €/an

- **Attribution de compensation**

(AC - ex TP)

Dotation de fonctionnement :

280 090,92 €/an

- **Fonds de concours**

Dotation d'investissement

Nous avons le même plafonnement que du temps de la CCCO **soit 20 000 €/an**

2) Puis parce que nous percevons désormais des versements du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal)

71 309 € alors que nous étions l'an dernier contributeurs (nous devons reverser de l'argent) à hauteur de 11 882€

Soit un solde FPIC pour la commune de :

83 191 €/an

3) La commune bénéficie de nouveaux avantages financiers :

- Gratuité des piscines pour les enfants des écoles soit une économie de **1 000 €/an**
- Baisse sur les tarifs du Parvis (économie de **600 €/an** environ)
- Possibilité de régie publicitaire car la loi permet aux communes appartenant à un EPCI de plus de 100 000 habitants de négocier des publicités sur panneaux électroniques.

Gain possible: **plusieurs milliers €/an**

Concernant les avantages financiers pour les contribuables juillanais nous pouvons citer :

- le tarif communautaire désormais pour les piscines (ex à lourdes 4.5€ économie de 1€/entrée)
- économie de 40 à 100 euros par enfant inscrit cette année au conservatoire Henri Duparc. 38 familles juillanaises ont bénéficié de ces nouveaux tarifs.
- Les tarifs avantageux des bibliothèques notamment de l'ex Grand-Tarbes (gratuité pour les moins de 18 ans, gratuité pour les personnes en situation de demande d'emploi, gratuité pour les étudiants jusqu'à 26 ans, 7€ pour les habitants adultes de TLP). Il y a, à ce jour, 311 inscrits juillanais.

EVOLUTION DES TAXES FONCIERES avec la fusion Tarbes-Lourdes-Pyrénées

- TH (Taxe d'habitation) : augmentation en moyenne de 1,97 €/an par foyer sur 12 ans

- TFB (Taxe sur le foncier bâti) : augmentation en moyenne de 2,56 €/an par foyer sur 12 ans. Ces évolutions sont des moyennes, certains auront une augmentation moindre d'autres légèrement plus importante. Elle est fonction de la base fiscale du logement.

NEWS SUR LA NOUVELLE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

VIE DE LA COMMUNE |

Réunion publique

La réunion publique du 17 novembre a mis en avant l'intérêt des juillanais pour la vie de la commune notamment sur les aménagements du centre bourg.



La gendarmerie en a profité pour rappeler les règles essentielles de sécurité pour prévenir des risques de cambriolages.



Bretelle

Après 5 ans de fermeture et 5 mois de travaux, la bretelle d'accès à Juillan pour laquelle nous nous sommes battus avec acharnement a ouvert le 4 Septembre.



VIE DE LA COMMUNE



Pôle santé

Le bâtiment du pôle est sorti de terre et sera opérationnel fin du 1^{er} trimestre 2018.

Le mandat du CMJ arrive à échéance cette fin d'année 2017.

Nos 11 conseillers municipaux jeunes, maintenant collégiens et même lycéens, ont fait preuve d'une grande implication dans toutes les actions qu'ils ont menées. Leur dynamisme et leur bonne humeur ont rendu les réunions constructives et uniques. Leur présence lors des diverses cérémonies dans le village a permis un lien entre les générations et démontré leur esprit citoyen. Nous saluons la disponibilité des parents de Sohane, Inès, Léa, Mayane, Lise, Ambre, Noëlie, Ethan, Enzo, Alexandre et Yoan. MERCI pour ces années d'échange et de partage, restez motivés pour transmettre le flambeau aux futurs conseillers. Les élections du prochain Conseil Municipal des Jeunes se dérouleront durant le premier trimestre 2018.



Expo Maroc

Durant la 1^{ère} quinzaine de Novembre, Mme Sabathé nous a proposé une exposition sur son voyage au Maroc en Camping-car.

Forum des Associations

Comme chaque année, le forum des associations a permis de découvrir ou redécouvrir les différentes activités proposées dans notre village.



CHRONIQUES VILLAGEOISES

LE JUILLAN *de jadis*

Un registre ancien aimablement prêté par P. Lafourcade (maison Géla) et probablement établi par un ecclésiastique de la famille permet de dresser un tableau presque synoptique du Juillan d'il y a un siècle ou deux.

Pour si imparfait et si incomplet qu'il soit, ce document fournit un certain nombre de renseignements très précieux sur les réalités démographiques, sociales et humaines de la période comprise entre 1818 et 1906 qui sont les deux dates extrêmes mentionnées.

UNE NATALITÉ FORTE

La commune de Juillan comptait 360 foyers vers le milieu du XIX^{ème} siècle. Comme chaque famille possédait en moyenne cinq enfants et vu que le plus souvent enfants, parents et grands-parents vivaient tous sous le même toit, on peut estimer la population juillanaise d'alors à quelque 1 800 habitants. (elle était de 1 535 en 1914).

Beaucoup de familles étaient en effet fort nombreuses. Il y avait par exemple dix enfants chez Couet de Poulou (famille Cazaux) dont Raimonda la poétesse (voir BM n°51), neuf chez Miqueu (Falot), Nicolas, Janson, Fourcade (Courrèges) et Pégot, huit chez Cazala (Carrère), Fourcade (L'Alexis) et Serres

(Luby-Bayle), sept chez Vignaux (Plègue), Peré (Salle-Darré), Laurio (Louncagnère), Cénac (Joanet), Dulom (Sempé), Duboé (Géla) et Mailhet (Loustalet), la famille du bon docteur Denis (voir BM n°64). Il y avait encore six enfants dans pas moins de douze autres familles.

Il convient d'ajouter aussi que la mortalité infantile était elle aussi très élevée, le contrôle volontaire des naissances inexistant et que dans les fermes on avait besoin de bras...

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Bon nombre de patronymes ont purement et simplement disparu de la commune depuis : où sont passés les Cesteux (Gélane), Cumaura (Posterle), Daquo, Barrusta, Boirie, Trey, Cougot, Lassus, Bousquet, Janson (Riste), Poque, Dastugue, Vuillemin, Peypouquet, Jourdanet (Bourolle), Valois, Poutou, Galouye, Bergalet, Darrouy, Gardères, Sarres, Dulac, Legrand, Cupernic (Brune) ou Alonce (Menjane) ?

Le manque d'héritiers mâles, les contraintes de la vie pratique, l'hécatombe de 14-18 (40 victimes à Juillan) peuvent former un faisceau de réponses possibles.

QUE D'HOMONYMES !

Certains noms étaient plus particulièrement répandus du fait de mariages rapprochés, d'une parentèle très large et des déplacements rares. C'est ainsi que l'on trouve seize familles Duclos, quinze Miqueu, quatorze Serres, onze Pégot, dix Cazala, neuf Gélédan, huit Abadie et Fourcade, sept Lagrave, six Baqué et Péré, cinq Viscaro et Darrieux, cinq Mailhet et Palats pour ne citer que ceux-là.





DES PRENOMS INSOLITES

La mode des prénoms existait déjà à cette époque-là aussi. Le prénom féminin le plus répandu alors semble bien avoir été celui de Philomène (treize fois cité). D'autres, aujourd'hui bien oubliés, ont le parfum suranné d'une époque bien révolue : Euphrasie (Vuillemin), Thérésia (Mailhet), Jacqueline (Duclos-Sarrayre), Anastasia (Dulom), Aglaé Duclos (Taraoulet), Alexandrina (Trey), Cyprine Barrère (Mounette), Anselmine (Lagrave), Dominique Lalaque (Benguè), Léontia Miqueu (Barbayen), Adeline (Mailhet), Zoélie Miqueu (Puyos), Galiane (Péré), Héloïse Darrioux (locataire chez Lateulade-Naproux), Julithe Vignaux, Apollonie Abadie (Titot) ou encore même Scholastique au moulin Coustère.

De quoi donner des idées à des parents modernes en quête de prénoms insolites pour leur progéniture.

PROFESSIONS ÉTONNANTES

Dans le domaine professionnel, si beaucoup sinon presque la totalité étaient des familles de paysans, on remarque toutefois un nombre somme toute très surprenant d'enseignants (instituteurs, professeurs, théologiens...) pour un village très rural par définition. Ainsi on en compte cinq dans la famille Lanusse (Dominique instituteur à Juillan, Maxime professeur à Paris au lycée Lakanal, il est l'auteur de l'ouvrage « Influences du dialecte Gascon sur la langue française », Eugène Jésuite, Basile instituteur à Andrest (il fut aussi musicien et poète) et Valéry enseignant à Vieille-Adour). Sept enseignants encore chez Péré et Cénac (Lescarrè), trois chez Lagrave (Marie, Mathilde et Francine) ainsi que chez Lasserre (La Victoère) : Victorin fut professeur à Bayonne et Bordeaux et son frère Jean-Marie au collège huppé de Sorèze puis en Algérie, J-P Mailhet fut directeur du grand séminaire de Toulouse et

industriel (voir BM n°63) ou encore Alphonse Burou enseignant en Algérie, Edmond Darrouy à Ségus, Lasserre (Bernot) à Azereix ou encore Monsieur Sabatier à Juillan.

Et les dames aussi : Noëlie Capdevielle (Cardadou), Valérie Duclos (Counte) institutrice à Ste Foy-La-Grande en Gironde puis au Houga (Gers), Rosalie Hourcade, et une autre Rosalie (Laborde) à Bourréac, Marceline Cazala (Crrère), Marie Viscaro et Eugénie Duclos-Depierris (Candéllé), institutrice à St Pé et poétesse également.

Des hommes d'église aussi, bien sûr : Pierre Thole (Blancou) fut prêtre à Agen, JP Beauxis curé à Campan, Carlotman vicaire à Maubourguet, Pierre Gélédan, J-Baptiste Carrère (Paul) jésuite au Brésil, ou encore Calixte Briulet né en 1881 qui exerça au Petit Séminaire de St Pé où la plupart de tous ces intellectuels avaient été formés.

D'autres n'avaient pas hésité à s'expatrier, loin de la Bigorre : ainsi Dominique Lapeyre en Amérique, Mathilde Livas au Brésil, tout comme JB Carrère en tant que père jésuite, Simon Gélédan aux USA, Alphonse Burou en Algérie ou encore Emile Gélédan en Angleterre tous grossissant la diaspora des gascons exilés par la force

des choses ou par choix personnel.

Au chapitre des professions insolites, on peut noter celles de Louis Michel (sonneur) et sans doute aussi hongreur et « pourcaté », Pierre Ganosse (Betboy, l'une des plus anciennes familles de Juillan) était ramonneur, Antoine Barrusta (Larramoun) qui était bouilleur de cru, Gélédan trieur (de blé ?), Mourroux chaisier, E. Janson (et non Jansou comme il est gravé sur le monument aux morts) était fossoyeur, Louis Braquet (La Matalène) était Suisse à l'église et tisserand, JP Poumadé chiffonnier, P. Lassabe menuisier et fabricant de cercueils et encore Léon Goillandeau sabotier à a rue du Bourg.

A noter enfin que le frère du docteur Denis Journaudet fut juge de paix à Ossun.

On y apprend enfin que dans la famille Saubatjou on est boucher de père en fils depuis 1836 au moins, que nombre de jeunes juillanais d'alors tombèrent au champ d'honneur comme on sait (Les Poutou, Bidau, Prat, Nicolas, Dulom, les deux Bérard etc...) qu'enfin on n'y note guère que deux noms « étrangers » ceux de Cupernic (famille Brune) et d'Amédée Holstein.

Signe des temps ...

VIE DE LA COMMUNE |

Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, les Pierres qui roulent ont interprété 3 chants. La Marseillaise a été chantée par les enfants des Ecoles Publiques et Privées accompagnés par les Amis de la Musique de Robert Clos.



Octobre Culturel

Comme chaque année, les 3 représentations d'octobre Culturel ont eu lieu dans l'amphithéâtre de l'Ecole Maternelle.



Octobre Rose

Malgré le mauvais temps, Octobre Rose a rassemblé marcheurs et coureurs de tous âges.



Bénévoles minibus

L'attractivité du Minibus tous les jeudis ne serait pas ce qu'elle est sans l'engagement des bénévoles.



VIE DE LA COMMUNE

Grille Maternelle

Plan vigipirate oblige, de nouvelles grilles viennent sécuriser l'école maternelle.



Chemins communaux

Réfection des chemins communaux par les services techniques.



Place parking mur d'escalade

Un nouveau parking vient formaliser le stationnement sur le complexe du mur d'escalade.

VIE DE LA COMMUNE |

Trottoirs Bellevue

Après 40 ans d'existence, les trottoirs de Bellevue font peau neuve !



Pour un accès facilité aux riverains, la commune a notamment investi plus de 140 000€ pour les seuls passage "bateaux".



Travaux Rue Montaigu

La création de trottoirs PMR de cette rue a permis de sécuriser l'accès aux Ecoles.



Eclairages innovants Route de Louey

Juillan est une des premières communes en France à bénéficier de ce type d'équipements high tech (système LED à détection) réduisant très significativement la consommation électrique.

Le même système sera mis en place pour les travaux du centre bourg.

VIE DE LA COMMUNE

Nouveaux matériels

Pour améliorer les conditions de travail nous avons doté les services techniques de nouveaux matériels nécessaires à l'entretien de la commune.



Tunnel de Foot

Mise en conformité du stade suite à l'accession de l'équipe fanion en R2 (ex DHR).

Clôture Polygone

Une clôture a été déployée sur 700 mètres pour délimiter 2 zones de pacage à nos juments préférées.



VIE DE LA COMMUNE |

ADMR

*Depuis septembre dernier,
l'ADMR a emménagé à
Juillan (Route de Lourdes)
dans de nouveaux locaux.*



TRIBUNE

“

Chères juillanaises, chers juillanais,

Nous vous souhaitons de Très Bonnes Fêtes de fin d'année et tous nos Meilleurs Vœux pour l'année 2018 qui se dessine. Nous vous invitons à consulter notre page internet : www.juillan.info et à nous contacter à l'adresse: info.juillan@gmail.com

LISTE DE GAUCHE DÉMOCRATIQUE

“

PATRICK PICARD

“

L'action municipale s'inscrit sur la durée du mandat. Les projets structurants portés par notre équipe ont nécessité des temps d'études et de concertation. Ils sont maintenant en cours de concrétisation et préfigurent le nouveau visage de notre commune à l'horizon 2020.

Malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat, non prévue lors de la rédaction du programme en 2014, notre engagement d'une fiscalité neutralisée sur toute la durée du mandat est tenu et ce, alors même que la majorité municipale met en œuvre un programme ambitieux d'investissements.

Nous démontrons ainsi qu'il est aujourd'hui possible, grâce à une gestion moderne et agile, d'investir massivement pour votre bien-être et votre confort.

Refusant les pratiques dirigistes et archaïques, nous nous préoccupons de l'acceptabilité des projets proposés à nos concitoyens.

Il en a été ainsi pour la définition du pôle de santé, dont l'ouverture est proche, où les professionnels de santé de la

commune ont tous été sollicités et le bâtiment a été conçu en tenant compte de leurs avis éclairés et bienvenus.

De même pour le nécessaire projet de rénovation du centre bourg, où nous avons invité les commerçants à participer à des réunions de présentation et les avons associés à la création d'un pôle d'activités de services et de commerces.

Les réunions publiques sont une pratique nouvelle dans notre village, mais nous pensons que cette épreuve difficile et courageuse est nécessaire à l'exercice de la démocratie et témoigne de ce souhait d'échanger directement avec la population sur ses préoccupations, sans en éluder les problèmes, quelle que soient les véhémences des discussions. Forts du respect du programme proposé à la population, nous nous attachons, jour après jour, au développement d'un Juillan toujours plus ambitieux, plus futuriste et plus solidaire.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Décès 2016

26/11/2016 GACHASSIN épouse PÉRÉ Marie Bernadette Andrée
 12/12/2016 DUCLOS Raymonde Marie Françoise
 17/12/2016 SOSTER veuve JOYAUULT Angèle Marie-Thérèse
 27/12/2016 ADER Pierre Léon François Joseph

**Décès 2017**

15/01/2017	PHILIBERT épouse BOBINEAUD Marcelle Gabrielle Marthe	13/03/2017	BOYER Georges Gaston
31/01/2017	DELARUE Joseph	11/06/2017	COUTELLIER veuve LOENTGEN Aimée Jeanne
29/01/2017	DE JESUS PEREIRA veuve ARIAS Thérèse	03/06/2017	SERIS Robert Pierre Jean
29/01/2017	VIDALE veuve PAMIS Lucette	08/07/2017	BORDES veuve REYDON Odette Marie Jeanne
04/02/2017	CHOQUET Philippe Roland	10/07/2017	HORTA Daniel
13/02/2017	DULONG veuve SAYOUS Renée Françoise	16/07/2017	FRANÇOIS épouse FERRY Yvette Andrée
13/02/2017	MAILHET veuve MOUSIS Ida Maria	28/07/2017	ARAGNOUET Jean-Claude Louis Marcel
19/02/2017	BOUZAT Yves Clément	07/08/2017	BELTRAN André François
26/02/2017	JULIAN Christian Alain	04/08/2017	SENLANNES Claude Laurent
10/03/2017	BIANCO épouses BLANCO Marie Arlette	28/07/2017	COUTURIER Claude François
22/03/2017	APIED veuve BOLL Marie, Simone	22/08/2017	LATAPIE Michel François Victor
31/03/2017	BORDENAVE veuve DALEAS Clotilde Marie Jeanne	25/08/2017	RAUFAST Marcel Joseph Bertrand
02/04/2017	DELCROIX Michel Clément Fernand	01/09/2017	GONZALEZ SILVA Manuel
06/04/2017	RÉBEILLÉ Elie Joseph Dominique	03/09/2017	DELAROQUE Dominique Claude Yves
19/04/2017	ARA veuve Justa	23/09/2017	MONGAY Patrick Alain Jean
13/04/2017	L'HOMME épouse GIRAUD Claudine Danièle	28/09/2017	MAUHOURAT-CAZABIEILLE veuve CAZIMIR Marie Madeleine Albertine
17/04/2017	LAFFARGUE André	26/10/2017	GATTA Dominique Michel
28/04/2017	RIVIERE Alain Claude	30/10/2017	LHEURETTE Jacques Jean
02/05/2017	XICLUNA épouse ROCHETTE Charlette Thérèse Georgette		

Naissances 2016

COBOS FERRAO		CARRERE Angel, Julian, Luis	28/01/2017	LOPEZ Lena, Béatrice, Yolande	05/06/2017
Agathe Monique Maria	01/12/2016	DUMAY Noémie	03/02/2017	LOPEZ Lily, Isabelle, Rose	05/06/2017
VELILLA-BLASQUEZ Luna, Aurore	11/12/2016	YVON Nathan, Louis, Thierry	21/02/2017	MOURGUES BONNASSIES	
CORSELIS Liam, Éthan	14/12/2016	CASTAING SAMARAN Théo, Vivien	04/03/2017	Mathéa, Cassandre	08/06/2017
COUTURE Thais	17/12/2016	LABE		JURDZIAK Thalysa	10/06/2017
SABATER Mia Jennifer	23/12/2016	Anouck, Lucie, Marie, Raphaëlle	08/03/2017	FLORENTINY	
MARTINS Ilyan	26/12/2016	PRUGENT Owen, Damien	10/03/2017	Leynoia, Shanna, Marie	22/06/2017

Naissances 2017

JACKSON MAURIN Océane	09/01/2017	POUBILE Juan, Sinay	06/04/2017	RICAUD Margaux	24/08/2017
LORENTE BANCON Ilyann	09/01/2017	SERIS Nathan, Jean-Paul, Pierre	11/04/2017	TONTON GIUMMARRA Arthur	08/09/2017
CHOCRY Rose	10/01/2017	MARTINE Louis, Paul, Maxence	20/04/2017	DAPIERRE Kaily Sarah	26/09/2017
LAROCHE Raphaël Patrice Alain	11/01/2017	SILLY Tania	02/05/2017	FERREIRA Gabyn, Frédéric	30/09/2017
RAYNIER BENINGER		POUSSADE Robin, Nathan	05/05/2017	ALVES Simon, Léon	02/11/2017
Raphaël, Christian, Maka	16/01/2017	GIRET Axel	22/05/2017	DUFAU RAËS Evan	03/11/2017

Mariages 2017

07/01/2017	DÉTOUILLON Xavier Jean Marie	NAVARRET Antoinette Valérie	12/08/2017	MARQUE Benoit Bruno	GREFFIER Karine Françoise Martine
04/02/2017	PEYZAN Pascal Eric Didier	GAUDENS Françoise Joëlle Léa	19/08/2017	MONGAY Patrick Alain Jean	CURUTCHET Evelyne Pierrette
27/05/2017	GIRALDÉ Bruno Louis Denis	PEDEBIDOU Danièle Yvette	19/08/2017	CALVO Mariano	BORDENAVE Chantal
03/06/2017	MATEU Sébastien	PEYRAMAYOU Aurélie	26/08/2017	DOU Didier André	PATARIN Catherine Annie Michèle
08/07/2017	ALVES Pierre Roger	BRANDOLIN Julie Nathalie Josette Mathilde	09/09/2017	FAUCHER Jérémy, Patrick	FRAYSSE Marina Liliane Clara
29/07/2017	LARROUTURE Georges Jacques	NEVES DA SILVA Fernanda Maria	28/10/2017	SALESSE Fabrice Jean-Louis	BROCHARD Sophie Françoise Annick



ZOOM SUR...

Le quartier Bellevue

Dans les années 70, l'embellie du tissu industriel dans les Hautes-Pyrénées drainait sur l'agglomération tarbaise bon nombre d'arrivants en quête d'un emploi dans les grandes entreprises métallurgiques telles que l'Arsenal, Alsthom, Morane Saulnier, la Société de Matériel de Forage ou le dépôt SNCF.

Mais pour accueillir cet apport de population, il fallait proposer des logements et les maires respectifs de Juillan 2300 habitants (M. Gaston Miqueu) et de Louey 440 habitants (M. Pierre Luquet) voyaient à cette occasion l'opportunité de faire grandir leur village et de mutualiser ainsi certains investissements devenus nécessaires.

Ainsi, à leur initiative fut créé le Syndicat Intercommunal Juillan/Louey, autorisé par arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées le 02 juin 1970. L'objet du syndicat défini par délibérations concordantes des conseils municipaux des communes associées est l'étude et la réalisation d'une Zone d'Aménagement Concertée.

Le syndicat prend la dénomination de Syndicat Intercommunal Lotissement Bellevue. Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Juillan - peut-être l'embryon de l'intercommunalité ? -

Ce lotissement permettra la construction de 362 maisons individuelles sur 57 ha proposés par les apports de terrains communaux, de 35 ha pour Juillan et de 22 ha pour Louey. Le Coustaou, formé par les Landes de Devant et le bois de Moulassus avait vécu..... Bellevue allait naître.

« Le Toit Familial » au sein de l'Office Départemental HLM présidé par Urbain Cazaux, et « Le Nid Bigourdan » animé par André Guerlin, ont pris une part importante dans la réalisation de ce projet. Ces deux organismes réaliseront au bénéfice de leurs adhérents, environ les deux tiers du chiffre total des constructions.

Pour sa part, le syndicat intercommunal, en se réjouissant de l'assise apportée par ces coopérations de choix, s'est réservé 114 lots de terrains.

Plusieurs solutions seront retenues : soit des lots en bandes continues de 250 m², soit des lots plus importants variant de 540 m² jusqu'à 1 500 m². Le prix du m², viabilité comprise, sera de 30 Frs de l'époque.

Les plans du lotissement ont été dessinés par les architectes urbanistes

MM. Bez et Laguillaume, M. Gossieaux étant le géomètre.

A la charge du syndicat, les travaux de voirie s'élèvent à plus de 2 000 000 Frs, le montant des travaux de viabilité dépassant 3 600 000 Frs.

Des règles précises d'urbanisme paysager apporteront à ce vaste lotissement une harmonie et des notes vertes de pelouses et d'arbres. En effet, sur les 57 ha lotis, la moitié est prévue en pentes gazonnées, en espaces boisés. Toutes les installations ou aménagements étaient considérés comme futuristes pour cette époque :

Alimentation en eau potable assurée par le Syndicat du Marquisat et mise en place par l'entreprise Pailhès, gestionnaire du syndicat,

Electricité, téléphone et eau seront installés dans les « Bordures Bergé » de

même que la moyenne tension amenant le courant aux transformateurs, seuls les lampadaires de l'éclairage public seront visibles.

L'assainissement des eaux usées sera assuré par une station d'épuration et l'évacuation des eaux pluviales canalisée vers l'Echez.

Tout a été conçu pour que les habitants de ce lotissement Bellevue soient les précurseurs de l'habitat de l'an 2000, avec des conditions de vie particulièrement favorables et adaptées au monde moderne.

Et, pour les détracteurs qui pensaient que ce lotissement était la cité dortoir du village, ce belvédère est devenu aujourd'hui un havre de bonheur.

Pour reprendre l'expression de notre correspondant des journaux locaux de l'époque, le très apprécié Roger TALOU,

“ *Le progrès c'est de construire la ville à la campagne* ”

